

n° 70
2^d semestre 2020

Anché

86700



Variété d'euriops plantée par l'Anchetéenne en novembre 2019

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.anche.fr

SOMMAIRE

Le mot de madame la maire	p. 4
Comptes rendus des réunions du conseil municipal	p. 5
Etat civil.....	p. 10
Informations	p. 11
Pensons local !	p. 20
Associations.....	p. 25
Au bourg, ça bouge !	p. 26
Nouvelles d'outre-Clain.....	p. 28
Villages fleuris	p. 29
Le rayon du confinement	p. 30
Poèmes d'Anché & d'ailleurs	p. 31
Un Européen au XVIII ^{ème} siècle	p. 34



LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Anché, le 20 janvier 2021

Chers habitantes et habitants d'Anché,

La tradition en France nous permet (heureusement !) de pouvoir offrir les voeux de Nouvel An tout au long du mois de janvier.

Nous voici déjà le 20, de cette année 2021 qui porte en elle tous les espoirs à la fois d'un renouveau salutaire et meilleur, et d'un retour à une vie normale que nous tenions pour acquise et qui nous manque, parfois cruellement...

C'est donc avec espoir et foi en l'Avenir que je vous présente, au nom de votre équipe municipale et en mon nom propre, tous mes

«MEILLEURS VOEUX !»

pour une année douce, sereine et apaisée, meilleure et moins éprouvante que la précédente.

Que penser sur cette si particulière année 2020 que nous venons de laisser derrière nous il y a quelques semaines ?

Dire qu'elle a été inédite, douloureuse, difficile, inattendue serait une succession d'euphémismes... Mais elle a pu être aussi solidaire, recentrée sur la maison, la famille, les très proches (sauf s'ils habitent loin et là, la distance et l'absence sont et continuent d'être des épreuves...)

En tous cas, elle restera dans nos mémoires et dans les archives, et ce, gageons-le pour longtemps...

Les conséquences de la pandémie et des différentes mesures (confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feu... à 20h, à 18h...) sont encore compliquées à évaluer...

Il faudra du temps...

Le début de la période de vaccination, avec les centres de vaccination qui se multiplient dans notre région, et la campagne qui s'élargit désormais aux personnes de 75 ans et plus et aux patients vulnérables, apporte cependant un bel espoir et on se prend à espérer et à croire que la sortie du tunnel est proche et pour de bon.

Ici, dans notre commune d'Anché comme partout ailleurs, la vie s'est confinée et «rétrécie»... pour un temps...

Bien à vous,
Votre Maire,
Martine MOUSSERION

AU CONSEIL MUNICIPAL

(Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020)

*Les registres des délibérations peuvent être consultés en mairie et les réunions sont publiques
(sauf cas exceptionnels de huis clos, notamment liés à la pandémie).*

Voici les résumés affichés à l'extérieur de la mairie dans la semaine qui suit chaque réunion.

REUNION DU 10 JUILLET 2020

Etaient présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, Mme DE LAUZON Sophie, M. GORMALLY Patrick, M. MALLET Claude M. MARSAULT Samuel M. REMBEAULT Raphaël, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick.

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Après avoir expliqué les modalités de cette élection, Mme la maire indique que le conseil municipal doit désigner un (1) délégué titulaire et trois (3) délégués suppléants.

Déléguée titulaire élue : Mme Martine MOUSSERION

Délégués suppléants élus : MM ROLLAND Cédric, MALLET Claude et REMBEAULT Raphaël

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL EXERCICE 2020 ADOPTÉS

- section d'investissement : dépenses et recettes = 134 070.00 €

- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 314 395.46 €

BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES 2020 ADOPTÉS

Budget primitif Anche-Commerce

- section d'investissement : dépenses et recettes = 2 925.33 €

- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 5 764.40 €

Budget primitif Lotissement du Bourg

- section d'investissement : dépenses et recettes = 216 504.18 €

- section de fonctionnement : dépenses et recettes = 159 902.09 €

DELEGATION POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNEL TEMPORAIRE

Autorisation donnée à Madame la Maire à recruter du personnel temporaire.

QUESTIONS DIVERSES

• L'Association de Vivonne « les Pagayoux » pour la pratique du canoë kayak demande d'installer de la signalisation. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

• Point réunion SIVOS du 9 juillet :

◦ effectifs prévus à la rentrée : 51 élèves

◦ légère augmentation des repas de cantine votée par le SIVOS, le tarif de base passe de 3.20 € à 3.30 €.

• M. Claude Mallet rend compte du rendez-vous qu'il a eu avec M. Bellin, Maire de Valence-en-Poitou et M. Girardeau, Maire délégué de Payré concernant la maternelle et le paiement de la redevance annuelle par enfant.

• Mme Mousserion informe le conseil municipal que les élections à la Communauté de communes du Civraisien-en-Poitou auront lieu le 16 juillet.

REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, M. MALLET Claude, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, M. GORMALLY Patrick, M. REMBEAULT Raphaël, M. PENOT Olivier, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick.

COMPTES-RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DÉLÉGUÉS

- Réunion de **préparation du prochain bulletin municipal** en prévision.
- **SIVOS Anché-Voulon** : 51 élèves. Cantine dans la salle des fêtes de Voulon. 4 salariées.
- **Fleurissement** : Visite du jury le 26 août. Renée Rousseau et Raphaël Rembeault rejoindront la commission urbanisme/voirie/cadre de vie/patrimoine.
- **Urbanisme (Péril imminent La Cluzaudière)** : Devis de la société MAVASA d'un montant de 2514,60 € TTC accepté pour l'achat et pose de clôtures mobiles de chantier sécurisées sur plots béton.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Budget Lotissement : Fonctionnement : Article 65888 + 5 € / article 7588 + 5 €
Budget Anché Commerce : Fonctionnement : Article 6745 + 144 € / 6068 – 144 €

ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

Demande de devis en cours. Coût estimé à 26 000 € H.T. Demande de subvention faite auprès du Département et à faire auprès de la Communauté de Communes.

CONVENTION VISION PLUS 2021 (Gestion et l'entretien du parc d'Eclairage public par la SOREGIES)

Convention renouvelée.

VOIRIE ET SIGNALISATION

- Travaux voirie 2020 commencés par l'entreprise BELLIN. Surcoût d'environ 1 000 € pour la route de Pilochet (busage).
- Achat de panneaux de signalisation et de barrières de protection. Devis de l'entreprise MAVASA de 1 166.88 € TTC accepté.

QUESTIONS DIVERSES

- Sécurité devant le Pré du pont, rubalises pour empêcher le stationnement.
- Statue du Christ près du terrain de tennis : état très préoccupant.
- Contrôle des lignes électriques par le Syndicat Energies par hélicoptère.
- Réunion du comité des lignes TER ligne 12 arrêt Anché-Voulon : 29 septembre
- Présentation Sapeurs-Pompiers Couhé : 30 septembre.
- Jeu cassé sur l'aire du Pré du Pont.
- Réunion SIMER le 5 octobre à 14h30.
- Réunion du syndicat mixte des vallées du Clain sud le 9 septembre.
- Achat débroussailleuse.
- Elagage : appel aux services de M. Jacquemain. Prévoir 1000 €.
- Problèmes lignes téléphoniques. Sera remonté aux services compétents.
- Déchetterie de Couhé : fermeture 4 mois pour travaux.
- Prochains conseils municipaux : 8 octobre, 9 novembre et 9 décembre 2020.

REUNION DU 8 OCTOBRE 2020

Etaient présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, M. GORMALLY Patrick, M. REMBEAULT Raphaël, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick, Mme de LAUZON Sophie

COMPTES-RENDS COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DÉLÉGUÉS

- Réunion prévue pour préparer le prochain bulletin municipal qui sortira en Décembre.
- SIVOS Anché-Voulon : 49 élèves. Démission de l'accompagnatrice du bus scolaire et appel à Pluriservices pour le remplacement
- Affaires sociales : toutes les activités et manifestations sont gelées en 2020

VITRAUX DE L'ÉGLISE

Deux entreprises sont venues constater l'état des vitraux et doivent envoyer leurs devis.

ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

Deux devis ont été reçus, ils doivent être étudiés plus précisément avant de prendre une décision.

SIGNALISATION

- Achat de panneaux de signalisation et de barrières de protection. Le nouveau devis de l'entreprise MAVASA de 1 172.27 € TTC est accepté.
- Achat de panneaux de signalisation temporaire : un devis de MAVASA de 814.14 € HT est accepté.

VOIRIE

- Les travaux Route de Pilochet ne sont pas terminés, l'arrêté de fermeture de la circulation sera prolongé jusqu'en décembre.
- La commission Voirie/Urbanisme/Cadre de vie va se réunir à propos de la numérotation.
- Les panneaux de signalisation des arrêts de bus à Villenon et aux Plantes vont être installés par le Département.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Les devis de SOREGIES ont été validés suite à la visite d'un technicien pour la mise en place de l'éclairage dans le bourg, au pont, à Villenon et à la gare. Montant total : 15 107 € HT, reste à charge de la commune : 2 832 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- Signature d'un avenant pour la prolongation d'un an de la convention SOREGIES d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti
- Fleurissement : l'apprenti Julien Hébras sera invité à participer à une prochaine commission ou au conseil municipal.
- Elections sénatoriales : Yves Bouloux et Bruno Belin ont été élus sénateurs.
- Réunion TER le 29 septembre : Anché conserve toutes ses dessertes.
- Priorité sur le pont mal respectée, la commission devra étudier des solutions d'amélioration.
- Communauté de communes : élection du président (M. J.O. Geoffroy) et des vice-présidents.
- SIMER : la réunion d'installation a eu lieu, P. Royer a été élu Président.
- Syndicat mixte des vallées du Clain sud : P. Bellin a été réélu Président.
- Des plaintes sont remontées à propos du passage d'engins agricoles dans le lotissement des Plantes : le conseil va réfléchir à des solutions.
- L'installation d'un panneau d'affichage à Villenon est demandée.
- Mme Mousserion a suivi une formation sur le droit funéraire. Elle a aussi été élue secrétaire suppléante au conseil d'administration du SDIS 86.
- Une réflexion est lancée pour l'achat par la commune de la montée blanche de Villenon
- La haie à côté de l'abribus de Villenon sera taillée.
- Prochains conseils municipaux : 9 novembre et 9 décembre 2020.

Etaient présents : Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, Mme DE LAUZON Sophie, M. REMBEAULT Raphaël, M. PENOT Olivier, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

- **Bulletin municipal** : 10 pages prêtes. Devis plusieurs pages couleur demandé.
- **SIVOS** : Recrutement pour accompagnement dans bus scolaire. Employée en congé maladie remplacée 15 jours. Repas des enfants dans la salle des fêtes en quinconce. Sèche-mains à remplacer pour non-conformité.
- **Affaires sociales** : Préparation des étrennes dans le respect des règles sanitaires.
- **Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud** : Fin de la mise en place du conseil syndical et point sur les différents travaux.
- **VITRAUX** de l'église en mauvais état. Usure et vandalisme. Infiltrations d'eau. Assurance a contacter. Devis réparation approuvé par le conseil : M. ROCHE (Leigné-les-Bois) : 3 300.00 € TTC
- **VOIRIE** : Compte tenu de la désaffection de certains chemins ruraux, des modifications et des intégrations envisagées, un dossier d'enquête publique sera élaboré avec les conseils d'un géomètre expert. Voies communales déclassées en chemins ruraux : de Moisais au Pont Maroton, du Plessis à Marnay, de Moisseau au Pontreau. Reclassement de l'ensemble de la voirie communale prévue lors d'une prochaine commission.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT d'adjoint administratif, huit heures hebdomadaires à compter du 14 décembre 2020.

BUDGET GENERAL – DÉCISIONS MODIFICATIVES

Régularisations budgétaires pour travaux d'investissement et travaux d'isolation thermique et phonique de la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 11 novembre : 6 participants maximum.
- Fleurissement : Deux massifs réalisés autour de l'église et deux grands pots installés.
- Péril imminent à la Cluzaudière : Deux clôtures mobiles supplémentaires ont été posées. L'assurance de M. Haberajter (MAIF) va demander une expertise contradictoire.
- Portails du cimetière installés.
- Eaux de Vienne-SIVEER : M. Remy Coopman a été élu président.
- Projet de réhabilitation de l'ancienne épicerie : Un projet d'épicerie sera présenté lors du prochain conseil. Autres projets en réflexion.
- Elagage demandé aux propriétaires concernés pour l'entretien des lignes téléphoniques.
- Eglise : Porte à réparer. Toiture du clocher en mauvais état. Devis attendu.

Etaient présents: Mme MOUSSERION Martine, M. ROLLAND Cédric, M. MALLET Claude, M. HABERAJTER Patrick, M. MARSAULT Samuel, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, M. REMBEAULT Raphaël, Mme ROUSSEAU Renée.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

- **Bulletin municipal** : Devis RAVEAU (Cohé) intéressant. Tout couleur : surcoût de 40€.
- **Affaires sociales** : La distribution des étrennes : Proposition de se fournir chez un chocolatier local.
- **SIVOS** : Matinée sur le thème de la laïcité s'est déroulée le 9 décembre
- **Voirie/travaux** :
 - Clocher de l'église : Relances M. JOLY non abouties. Un autre artisan sera contacté.
 - Vitraux de l'église : Devis M. Morgan ROCHE signé. Travaux prévu en septembre 2021. Intervention des employés municipaux pour éviter les infiltrations d'eau en attendant.
 - Mairie : Nouvelles huisseries posées. Radiateurs prochainement remplacés (environ 350€).
 - Ancienne épicerie : Volets à faire repeindre.
 - Gare : Travaux d'accès au quai par la SNCF prévus début 2021. Prochaine rencontre en février 2021 au sujet de la cession à la commune de la portion qui va de la route jusqu'au container.
 - Salle des fêtes : Isolation thermique prévue pour février 2021, isolation phonique ensuite. Chauffages à déplacer (conformité normes de sécurité). Installation de circuits électriques sous plafond demandée par l'Anchentée (pour plus de sécurité et d'efficacité) d'environ 238€. Accord de principe donné par le conseil. Pose de pendrillons : vérifier normes.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS : Anciens Combattants: 40€, Fonds Solidarité Logement: 30€, Un hôpital pour les enfants: 50€, La maison des familles: 50€, Banque alimentaire de la Vienne: 45€, Restaurants du coeur de la Vienne: 35€, Secours catholique: 50€

VOIRIE

- Route de Piloche : Travaux en attente. L'entreprise A2I, nouveau prestataire de la communauté de communes, sera rencontrée prochainement. L'arrêté interdisant la circulation est prolongé jusqu'au 15 mars 2021.
- Panneaux de signalisation : Partiellement livrés.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL CHANTEMERLE

Titulaire: Patrick Haberajter / Suppléante: Estelle Martin-Chardonnier

LOYER POIS CHICHES : Remise des loyers novembre et décembre pour non activité dû à la crise sanitaire.

QUESTIONS DIVERSES

- CDD de 3 ans Adjointe administrative à partir du 14 décembre.
- Interpellation au sujet des compteurs Linky.
- Voeux du maire annulés.
- Théâtre : annulé.
- Église : Porte réparée, prochainement repeinte.
- SIMER : Christophe Desbancs propose de venir présenter le SIMER et ses projets au conseil municipal.
- Panneaux arrêts de bus installés par le département à Villenon et aux Plantes.



ETAT CIVIL

2^D SEMESTRE 2020

1 0 1

NAISSANCES MARIAGES
(reportés pour cause sanitaire) DECES

N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.



MADAME MOREAU

Nous avons tous été infiniment peinés du décès de Madame Moreau qui nous a quittés à la fin du mois de septembre 2020.

Née le 28 mai 1940, Madame Moreau, Yvonne comme on aimait l'appeler affectueusement (bien que son prénom de naissance ait été Amélie) a été, pendant plus de 20 ans secrétaire de notre petite mairie d'Anché.

C'est avec une émotion toute particulière que je consulte régulièrement d'anciens registres de délibérations du Conseil Municipal où se distingue sa belle écriture, droite, élégante et claire, sur toutes les pages qui vont du 20 septembre 1966 à novembre 1988, ce qui m'a confirmé que Madame Moreau a bien été au service de notre commune pendant un peu plus de 22 ans...

Je n'ai personnellement jamais travaillé avec Madame Moreau à la mairie, puisque je n'ai intégré le Conseil Municipal qu'après qu'elle ait quitté son poste de secrétaire de mairie pour un autre poste dans une autre collectivité.

Mais ce dont je me souviendrai, c'est tout d'abord de son sourire accueillant, de sa servabilité, de sa disponibilité et de son efficacité lorsque je suis venue à la Mairie, en avril 1987, pour me faire inscrire sur les listes électorales de la commune.

Puis, bien ultérieurement, et jusqu'à très récemment, ce qui me restera comme souvenir, ce sont ses très agréables et jolies lettres, toujours extrêmement bien rédigées, sur du beau papier à fleurs, qu'elle m'adressait à la mairie pour nous dire un petit mot gentil ou un Merci. Délicatesse, attention aux autres, discrétion, bienveillance... c'est ce qui caractérisait Madame Moreau.

Et c'est ce dont nous nous souviendrons avec émotion et gratitude.

Martine MOUSSERION

INFORMATIONS

LA MAIRIE



1, place Odile Bibaud
86700 ANCHÉ

Tél. : **05 49 42 42 77**

anche@departement86.fr
www.anche.fr

NOUVEAU HORAIRES

Lundi : 9h-12h 15h-18h
Mercredi : 9h-12h 15h-18h
Vendredi : 9h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 15h-18h

En cas d'urgence, contacter :

La maire :
Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09
Les adjoints :
M. ROLLAND : 06 69 55 96 23
M. MALLET : 06 38 81 39 05

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Tarifs pour 48 h

Jauge : 100 personnes
CAUTION : 200 €

Habitants de la commune	Habitants hors commune
-------------------------	------------------------

Forfait week-end	160 €	200 €
------------------	--------------	--------------

Forfait en semaine	120 €	150 €
--------------------	--------------	--------------

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

CIMETIERES



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'employer des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et des voiries. Si les cimetières sont pour l'instant exempts de cette interdiction, ils n'en demeurent pas moins des espaces à repenser pour les mêmes raisons de santé et d'environnement.

La commune d'Anché n'utilise plus de produits phytosanitaires dans les cimetières depuis plusieurs années déjà. Les allées sont laissées en herbe et l'entretien est fait à la débroussailleuse et au souffleur.

L'entretien des abords immédiats des tombes incombe aux familles.

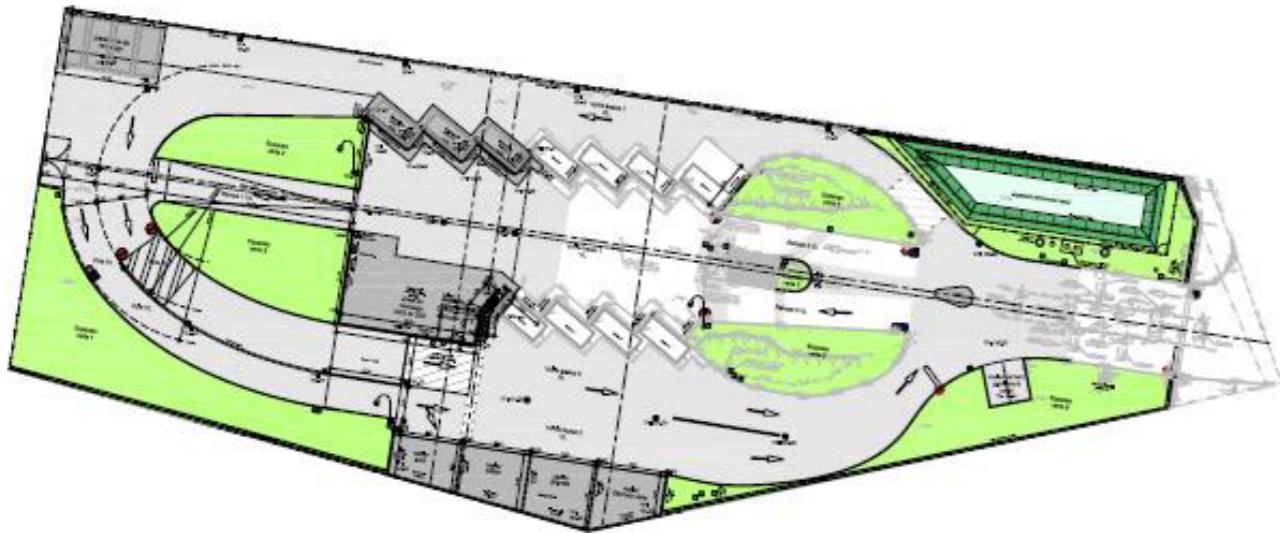
FERMETURE DÉCHETTERIE DE COUHÉ - TRAVAUX

(S'agissant d'un service public, les déchetteries restent ouvertes aux jours et horaires habituels en respectant les gestes barrières et port du masque obligatoire pour les agents et usagers. Attestation de déplacement obligatoire.)

Rappel : **La déchetterie de Couhé est fermée pour travaux** depuis la mi-octobre et ce pendant 4 mois. **Les habitants sont invités à utiliser la déchetterie de Chaunay.** Ouverture les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Face aux apports de plus en plus importants à la déchetterie de Couhé, la Communauté de communes du Pays du Civraisien en Poitou a

décidé l'extension, la remise aux normes et la sécurisation de la déchetterie sur la ZA du Planty. De gros travaux ont débuté mi-octobre pour une durée de 4 mois afin de rendre ce service communautaire conforme aux dernières normes et répondre à la demande des usagers du secteur. Les travaux d'amélioration apporteront plus de confort, un délai d'attente réduit les jours d'affluence et plus de sécurité. Ils consisteront à un allongement du quai actuel afin de pouvoir développer les filières de recyclage, une modification et amélioration de la circulation (sens unique), la création d'un espace « déchetterie à plat » pour le dépôt des déchets volumineux (gravats, bois, branchages, déchets vert), la mise en place de bungalow aux normes dédiés pour les déchets sensibles (électroménagers, piles, peinture, etc.) et la sécurisation du site (barrières de protection, vidéosurveillance).



MAISON DU TOURISME DU CIVRAISIEN EN POITOU



Accueil Civray
3, rue Pierre Pestureau 86400 Civray
05 49 87 47 73

Accueil Couhé
5, pl. de la Marne
86700 Valence-en-Poitou
05 49 59 26 71

Accueil Gençay
place du Marché 86160 Gençay
05 49 45 23 31

LE CAR

Infos en ligne :
lignes-en-vienne.fr

Cliquer sur «Les lignes», puis sur «L107»
Tél. : 05 49 21 04 00
Disponible également en mairie.

GARE D'ANCHÉ-VOULON

Horaires des trains de la ligne
Poitiers-Angoulême-Poitiers :
www.ter.sncf.com/poitou-charentes
Disponible également en mairie.

GENDARMERIE

05.49.59.20.16
Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Valence-en-Poitou (Couhé) 19, avenue de Bordeaux est le suivant :

Lundi de 8 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h
Samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1^{er} mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Communauté de communes organise la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif et elle collabore avec le SIMER qui assure la prestation de collecte.

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).

ASSISTANT SOCIAL

M. Dudit reçoit à GENÇAY le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray. Tél. : **05 49 87 01 35**

POUR LES RETRAITÉS

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
Faciliter les parcours de santé,
préserver l'autonomie.
0809 109 109 - www.pta86.fr

VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :
0 810 86 2000

SERVICE PUBLIC

Pour toutes vos questions administratives,

www.service-public.fr
(ou tél. : 39 39)



CADASTRE

www.cadastre.gouv.fr



Quelle année 2020 avons-nous vécue !

Celle-ci a vu la fermeture de l'école Anché-Voulon pendant le confinement, puis sa réouverture, en mai, avec l'accueil d'une majorité des élèves, en alternance avec les enseignants et le personnel du SIVOS. Saluons d'ailleurs cette forte capacité d'adaptation de tous les intervenants !

Les élèves de maternelle ont été accueillis à cette période, par l'école de Payré, ce qui a été d'une grande aide, car nous ne pouvions mélanger les différents groupes d'élèves en garderie.

Nous profitons de ce mot pour remercier également les précédents membres du SIVOS pour le travail effectué lors du dernier mandat.

Tous nos services ont repris en cette rentrée scolaire 2020.

Nous avançons toujours masqués, adultes comme enfants de plus de 6 ans.

Nous accueillons également une nouvelle institutrice, Jade Lucca, pour la classe des plus jeunes. M. Rivière est toujours en charge de la direction de l'école, et enseigne aux plus grands.

Nos services sont assurés pour la cantine, les TAP, et la garderie, par Fabienne Delusseau, Samantha Morisset et Isabelle Bernardeau. Ajoutons à cela que les élèves mangent à la salle des fêtes de Voulon, en un seul service. Dans le respect des mesures barrières, chacun a sa place attitrée, suffisamment espacée.

Marion Bonnin est actuellement en congé parental et ne reviendra qu'en fin d'année 2021.

Sébastien Menneteau et Gwendoline Chapelet sont en charge du transport scolaire.

Toute cette équipe se joint aux membres du SIVOS, afin de vous présenter nos meilleurs voeux pour cette année 2021.



Matthieu Rivière et Jade Lucca



Fabienne - Isabelle - Samantha



Départ de Laurence



Gwendoline et Sébastien



Une nouvelle gouvernance pour relever ensemble les enjeux de demain.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'est engagée activement depuis ces trois dernières années à réaliser tous les schémas et tous les plans nécessaires à l'élaboration de son projet de territoire. Il s'appuie sur des compétences harmonisées, une organisation administrative structurée avec des budgets adaptés aux enjeux. Les différents schémas et plans sont les suivants : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, schéma de Développement Touristique, Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation, schéma directeur des Équipements Sportifs, Convention Territoriale Globale, Contrat Local de Santé, Plan Climat Air Energie Territorial et Programme Local de l'Habitat.

Les élections municipales de 2020, dont le second tour n'a pu avoir lieu que fin juin en raison de la pandémie, ont induit un retard dans la mise en place du nouveau Conseil Communautaire et dans l'élection de son Président, Jean Olivier GEOFFROY et des membres du bureau, élus depuis le 16 juillet. La Collectivité est organisée avec une nouvelle gouvernance de 59 conseillers communautaires et une solide organisation administrative.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est structurée autour de cinq pôles thématiques : ressources et prospectives, développement et attractivité, cohésion et solidarité territoriale, environnement et développement durable, aménagement de l'espace. Ces pôles se déclinent en 15 commissions, dirigées par 15 Vice-Présidents et 8 délégués communautaires ayant reçus des fonctions : Ressources Humaines, Ressources Financières et Affaires Juridiques, Politiques Contractuelles, Développement Économique, Développement Touristique, CIAS, Enfance/Jeunesse, Cohésion Sociale/Santé et Mobilité, Culture et Sports, Vie Associative, Eau/Assainissement et Rivière, Déchets Ménagers/Numérique/PCAET et Économie Circulaire, Urbanisme et Habitat, Patrimoine Bâti et Naturel, Voirie.

La Collectivité gère 9 budgets dont 4 budgets industriels et commerciaux. La situation financière est saine grâce à une gestion rigoureuse et permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité. À noter que la Communauté de Communes mène une politique de contractualisation forte afin d'optimiser les financements communaux et communautaires.

Au cours de l'année 2019 des études ont été réalisées pour adapter les équipements sportifs d'intérêt communautaire.

L'année 2020 a vu le commencement des grands travaux, tels que les nouveaux vestiaires pour les gymnases de Couhé et de Gençay, la réhabilitation de la déchetterie de Couhé, le réaménagement du centre routier des minières de Payré, la reconfiguration de la chaussée du moulin de roche à Civray, la construction d'un garage d'aéronef à l'aérodrome de couhé, des aménagements dans les espaces privatisés de la Maison d'accueil de Surin et dans divers autres bâtiments.

Des travaux de rénovation de la toiture du Gymnase de Gençay ont été entrepris en urgence suite à des infiltrations importantes. Tous ces projets d'envergure sont inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement. Ils sont subventionnés par nos partenaires institutionnels l'Europe, l'État, la Région et le Département, aides indispensables à la réalisation de ces actions.

Le Marché Public Global de Performance sur la construction d'un cinéma à Gençay se poursuit avec les services et l'appui d'un avocat spécialisé, ainsi que l'étude d'opportunité sur le pôle enfance jeunesse à Civray.

Rappelons toutefois que cette année 2020 reste une période difficile à traverser pour tout le monde. La situation sanitaire due au Covid 19 a provoqué de profondes mutations dans nos fonctionnements et dans nos modes de vie et généré de nombreuses incertitudes sur l'avenir. Toutefois, avec la responsabilité de chacun, nous réussirons à surmonter cette crise. Pour mener à bien les enjeux de demain, l'intercommunalité se doit d'être forte, innovante et solidaire. Ensemble nous serons plus forts.

Jean Olivier GEOFFROY

Pour tout savoir de l'eau du robinet

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.
Combien vous coûte votre eau ?

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés*. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.



Et pour les professionnels ?

Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour certaines activités agricoles et industrielles. Eaux de Vienne soutient ainsi les agriculteurs pratiquant une agriculture durable en leur proposant un tarif spécifique de vente d'eau. Cela fait partie des nombreuses actions entreprises par votre organisme public pour s'engager dans une démarche de préservation de la qualité de l'eau potable.
Plus d'infos sur : eauxdevienne.fr > Accès Usagers > Je suis un professionnel.

* tarif communiqué sur la base de la TVA actuelle à 5,5% et du taux de redevance pollution le plus couramment répandu (soit 60 euros HT d'abonnement et 1,43 € HT/m³).



Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0022€ le litre.
Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.
Quand on voit les périodes de sécheresse que l'on connaît à répétition, adopter de bons réflexes, c'est participer à la préservation d'un bien irremplaçable, l'eau.

Voici quelques conseils utiles :

- Dans la cuisine, nettoyer vos légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes.
- Dans la salle de bain, fermer les robinets pendant le nettoyage des mains et le brossage des dents.
- Supprimer rapidement vos fuites d'eau : un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus par jour. Une chasse d'eau qui fuit, c'est 1 000 litres d'eau perdus quotidiennement !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur eauxdevienne.fr > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes.

Abonnez-vous également à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.

La Maison d'Accueil Familial de Surin (86)



8 rue Saint Hilaire
86250 Surin

Des services personnalisés :

- Soins essentiels
- Préparation des repas, entretien du linge et ménage
- Organisation des déplacements
- Accompagnement dans la vie quotidienne

Les plus :

- Une présence continue 7 jours sur 7 par la famille d'accueil agréée,
- Une attention particulière pour préserver l'autonomie et le bien être
- Une liberté et un plaisir de la vie de famille
- Des locaux adaptés

Des prix très attractifs

Montage des dossiers et les aides financières sont déduites des loyers

**RECHERCHONS ACTIVEMENT
UNE FAMILLE D'ACCUEIL**
pour faire du gré à gré dans la
seconde partie de l'établissement

Nous contacter : 05.49.87.67.88
contact@civraisienpoitou.fr
ou
Mairie de Surin : 05.49.87.10.52
surin@departement86.fr





PLURISERVICES, association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY
05 49 87 41 45

Pluriservices est la solution simple et rapide qui vous libère du rôle d'employeur :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

• Vous êtes une Collectivité, une Association, un Agriculteur, ou une Entreprise

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage, traite des animaux, attrapage des volailles...

• Vous êtes un Particulier

Pour les services à la personne :

- ~ Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture...
- ~ Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage...
- ~ Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- ~ Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose placo, plomberie, électricité, montage de meubles...
- ~ Aide aux déménagements



Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt pour les emplois de ménage, de jardinage et garde d'enfants de + de 3 ans.

Dans le cadre des emplois de ménage et de jardinage, nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, les caisses de retraite...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter. Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : ai@pluriservices-civray.fr



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES LA LOI VOUS PROTÈGE

LIEUX RESSOURCES



[DANS L'URGENCE]

Brigade de Gendarmerie - Commissariat de Police
Service des urgences
Numéro d'urgence joignable par SMS
Dispositif d'ALERTE dans les PHARMACIES

17 ou 112
15
114

[POUR EN PARLER ET S'INFORMER]

Numéro d'appel national anonyme et gratuit	3919
Allô Enfance en danger	119
ACCUEIL DE JOUR – Dispositif d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales de la Croix-Rouge Française (CRF)	05 49 88 04 31
Service d'Aide aux Victimes (PRISM ADSEA)	05 49 88 01 13
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	05 49 88 04 41
Planning Familial	06 40 21 09 26

[RECHERCHE D'HÉBERGEMENT (CRF)]

Veille Sociale (CRF)	115
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO CRF)	05 49 88 04 31

[POUR PORTER PLAINE – SIGNALER]

Brigades de gendarmerie ou Commissariat de police
Plateforme en ligne arretonslesviolences.fr et www.servicepublic.fr



[POUR UNE ECOUVE PAR LES INTERVENANTS SOCIAUX (PRISM ADSEA)]

- Du commissariat de Poitiers	06 83 15 74 81
- Du commissariat de Châtellerault	07 86 93 99 82
- De la gendarmerie	06 71 53 53 67

[POUR L'EXAMEN MÉDICO – LÉGAL]

CHU service médecine légale

05 49 44 46 88

- page 19 -

Pour faire vivre nos villages, ... pensons local !

INSTITUT DE BEAUTÉ

à Villenon

Grain de beauté

Tél : 05 49 18 22 15 – 06 03 56 77 46

Pour prendre soin de vous...

Épilation, beauté des pieds et mains, maquillage, soins visage et corps, soins énergétiques et Reiki... Les produits utilisés sont naturels et bio.



MARÉCHAL-FERRANT

à Champ la Dame

Estelle Martin Chardonnier

Tél : 06 64 93 20 01

Pour professionnels et particuliers. Itinérant dans un secteur d'environ 40 km autour d'Anché.

Ferrures (classiques et orthopédiques) et parages des chevaux, poneys et ânes.



FROMAGERIE

à Villenon

Le Pilochou - Isabelle Beau-Guérin. Tél : 05 49 42 03 94



Depuis 1981, Le Pilochou vous propose des fromages de chèvres de production artisanale moulés à la louche et faits avec du lait cru produit également sur Anché. On ne peut plus local !

Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non, des carrés, des petits crottins...

Vente directe :

- sur place les après-midi du mardi au samedi
- sur les marchés (à Gençay les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à Vivonne les samedis)

GÎTES À RETROUVER SUR [anche.fr](#) > RUBRIQUE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Vous avez une entreprise sur Anché et voulez être présent sur le bulletin municipal ou le site internet de la commune : contactez la mairie au 05 49 42 42 77 ou anche@departement86.fr

PAYSAGISTE

au Courtioux

Anthony TILLET

Tél : 06 82 22 40 41 - tilletanthony@gmail.com

Aménagement et entretien.

Services à la personne. Chèque emploi service universel.



GRAINES TOURNESOL

à La Croix

EARL Le Pigeonnier d'Anché

Graines de tournesol décortiquées issues de semences paysannes en 2^{ème} année de conversion en agriculture biologique.

Vente directe : Christelle Guérin - Tél : 06 08 17 83 24 (Egalement en vente aux Pois Chiches)



SCIERIE

à Villenon

Scierie d'Anché

– Tél : 05 49 42 45 56
La scierie est spécialisée dans le secteur de la literie. Elle travaille essentiellement pour des professionnels. Elle achète du sapin du nord et du peuplier local et revend planches, lattes, montants pour sommiers. L'entreprise emploie une dizaine de personnes. Les éco-déchets sont vendus sous forme de plaquettes paysagères, plaquettes pour chaudière à bois, copeaux, sciure (également pour les particuliers).

Sur demande, il est possible pour les particuliers de passer une commande, notamment de volige, bardage, lambris, plancher, terrasse, ou pour débiter un arbre.



BOVINS

au Courtioux
(siège social à Champagné Saint-Hilaire)

Le boeuf du Courtioux, GAEC de la Touche Mergat



Vente de viande possible aux particuliers (veau sous la mère et vache) : envoyer un message à vincent.vuze@orange.fr

COMMERCES ITINÉRANTS INTERVENANTS SUR LA COMMUNE D'ANCHE

ÉPICIER BIO À DOMICILE

mardi après-midi sur RDV,
sylvainlepicier.fr
(Vivonne)



BOULANGER

mercredi vers 10h
BAG'ADEL
07 82 20 94 79
(Payré)



BOUCHER-CHARCUTIER :

vendredi vers 11h
LE PETIT BOUCHER DU COUDRET
06 20 08 83 79
(Celle L'Evescault)



Sur www.consommons-sudvienne.fr

+ de 500 producteurs, artisans et commerçants vous informent de ce qu'ils ont mis en place pour continuer à vous servir pendant le confinement.

En Sud Vienne, consommer local, c'est loin d'être banal !

Créée lors du 1^{er} confinement, la plateforme Consommons Sud Vienne permet aux commerces (sédentaires ou non), entreprises, associations, producteurs...d'informer les consommateurs. A l'inverse, elle offre aux utilisateurs la possibilité de connaître les heures d'ouvertures, les modalités de commande ou de livraisons des produits et services accessibles sur le territoire.

Les objectifs sont clairs :

- Soutenir les commerçants, artisans, entreprises, producteurs... du territoire dans ces temps difficiles
- Promouvoir encore et toujours le « consommer local »
- Donner des informations fiables aux utilisateurs et consommateurs

Cette plateforme, solidaire et gratuite a été mise en place par le CESV avec l'appui des associations de commerçants FAE, GAEL et commerçants non sédentaires, soutenue par les communautés de communes de Vienne et Gartempe et du Civraisien en Poitou. La plateforme a enregistré + de 400 inscriptions et reçu quelques 15 000 visites lors du 1^{er} confinement.



POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, RESPECTONS-NOUS

Bricolage, jardinage, musique...

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée* :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 5 janvier 2021



FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE

SOMMAIRE	
LE MOT DU PRÉSIDENT, MICHEL CUAU	6
INTRODUCTION	9
CADRE GÉNÉRAL DU SDGC	10
LA CHASSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE	17
LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE	18
L'ORGANISATION DE LA CHASSE EN VIENNE	22
LA GESTION DES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES	26
LA SÉCURITÉ ET LE PARTAGE DE LA NATURE	31
LES RÈGLES DE SÉCURITÉ	33
LES FORMATIONS	38
LA COMMUNICATION	42
LA GESTION DES HABITATS ET DE LA FAUNE SAUVAGE	51
LA PROTECTION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE	52
LE PETIT GIBIER SÉDENTAIRE	60
LES ESPÈCES MIGRATRICES	66
LES PRÉDATEURS ET DÉPRÉDATEURS	70
LE GRAND GIBIER	76
L'EQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNÉGÉTIQUE	89
LA SURVEILLANCE SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE	94
ANNEXES	97
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	105

Réalisation graphique : pao - Rinocéros, Poitiers
Impression : Sipap-Oudin, Poitiers
Crédits photos : Fédération de la Chasse - Adobe stock

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

L'ACCA



AFFAIRES SOCIALES

L'un des messagers de la mairie, en passant par la cheminée, est venue apporter un joli ballotin de chocolats accompagné d'une carte « Happy Christmas » et des voeux de la commune d'Anché pour les étrennes des + de 75 ans.



LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR .
L'équipe des compagnons de la bonne humeur est déçue de devoir annuler ses représentations prévues pour février 2021. Nous espérons vous retrouver en 2022 dans de meilleures conditions.

LE CLUB DE L'AMITIÉ
Dans le contexte sanitaire actuel et dans l'attente des jours meilleurs pour nous revoir toutes et tous pour reprendre nos activités habituelles, restons prudents. La Présidente : Marinette Fayoux

LES POIS CHICHES
L'équipe du café associatif des Pois Chiches profite de ce temps en suspens pour réfléchir à de nouveaux projets en terme d'accueil, d'espace, de propositions d'ateliers et bien d'autres idées... Vivement que l'on se retrouve tous les vendredis ! N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos remarques, idées ou autres partages. lespoischiches@zactys.net

LE RELAIS EQUESTRE
Malgré ces temps difficiles, les chevaux continuent de promener vaillamment les cavaliers petits et grands sur la commune et aux alentours. Bois, collines, plaines et rivières tout ces paysages sont toujours accessibles à cheval et chacun prend un réel plaisir à retrouver ce contact franc, authentique de pure générosité qu'offrent nos valeureux destriers. Pouvoir encore se promener à dos de cheval et poney est une sacrée chance ! Pour cette année le 1^{er} de l'an comme les autres fêtes sont remises à l'année prochaine. Très bonne fin d'année à tous. Joyeux Noël.

L'ANCHENTEE
L'Anchentée pense à vous et vous nous manquez terriblement ! Toujours en action, nous vous concoctons quelques beaux spectacles. 2 dates importantes :
CARNAGAULIX Samedi 13 Mars 2021
L'ÉTÉ ANCHENTÉ Samedi 10 Juillet 2021
Anchentement Vôtre !

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CHASSE EN VIENNE EN 2020

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE



La période de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Vienne **du dimanche 13 septembre 2020 à 8 heures au dimanche 28 février 2021 au soir.**

Pendant le confinement, la chasse individuelle a été suspendue et a pu reprendre à partir du 28 novembre dans la limite de 20 km autour du domicile et pendant 3h. Les autres modes de chasse, notamment la régulation du grand gibier en chasse collective, ont pu être maintenues mais soumises à l'arrêté préfectoral dérogatoire.

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE DE LA VIENNE 2020-2026

est paru.
Vous pouvez télécharger le dossier complet sur : chasseenvienne.com
> Téléchargements > Fédération > Schéma Départemental de Gestion Cynégétique période 2020/2026 ou consulter la brochure en mairie.

AU BOURG, ÇA BOUGE !

Patrick Gormally

Cet automne, le bourg a continué à changer discrètement d'aspect :



Après la toiture de la mairie, ce sont les huisseries qui ont été changées.



Porte du cimetière du Bourg, rue des Passeroes.

Les portails des cimetières
ont été remplacés.



Le monument aux morts
a été restauré.

Le carré végétal à ses côtés
a été renouvelé.

... et un jour ensoleillé de novembre il y avait de l'animation autour de la nouvelle platebande en plan incliné le long de l'église Saint Martin qui recevra des fleurs et d'autres plantations.

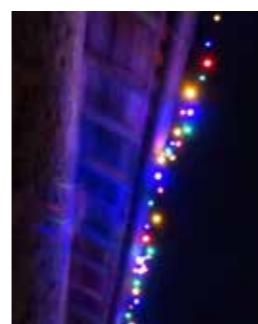


Aussitôt dit...



... aussitôt fait !

Bravo à Philippe et Julien, les agents techniques !



Lumières des fêtes de fin d'années



Pré du Pont © C. Fayoux

N O U V E L L E S D'OUTRE-CLAIN

Patrick Gormally



VILLAGES FLEURIS

Raphaël Rembeault



Arbres du lotissement des Plantes taillés
© Claude Fayoux



« LES HIRONDELLES SORTENT D'UNE IMPASSE »

Par un matin du mois de septembre un habitant des Plantes eut la bonne idée de capturer la valse des hirondelles vêtues de noir et blanc avant le grand départ. Elles annoncent le printemps normalement mais sans départ il ne peut y avoir de retour. On aimerait avoir leur GPS. Les arbres taillés des Plantes et le Clain dont le niveau remonte les attendront en 2021. [PG]

Il semblerait que ce soit des **hirondelles rustiques**, *Hirundo rustica*, reconnaissables à leur gorge et leur front rouge sang.

[Ses cris sonores retentissent près des fermes et des agglomérations. En vol de « promenade », on entend de gais *vitt !* souvent redoublés ou répétés. Signale les chats avec un *siflit !* strident, et les rapaces (les éperviers) par un *ti-flit'* nerveux, répété. Chant : sonore, souvent prolongé, gazouillant, interrompu de temps à autre par une sorte de trille râpeux.]

Source : Le guide ornitho, Guide Delachaux



Le Pont d'Anché © Claude Fayoux

© Claude Fayoux, 8 septembre 2020, Les Plantes, Anché.



Au cours du printemps dernier, Philippe Retailleau, l'employé communal, a eu l'idée de faire un chemin pour découvrir les plantes sauvages dans la prairie sous le cimetière.

Ce genre d'initiative est en effet apprécié par les jurys du concours des villages fleuris. Ainsi, un chemin a été tondu dans cette prairie dont nombre de plantes dépassaient le mètre, et une vingtaine de panneaux ont été posés pour présenter quelques espèces communes de notre région, dont par

exemple la carotte sauvage, l'ophrys abeille, la mauve sylvestre et la molène floconneuse.

Cette réalisation a plu au jury lors de son passage à Anché.

Et vous, avez-vous eu l'occasion d'aller flâner dans ce petit sentier ? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires...





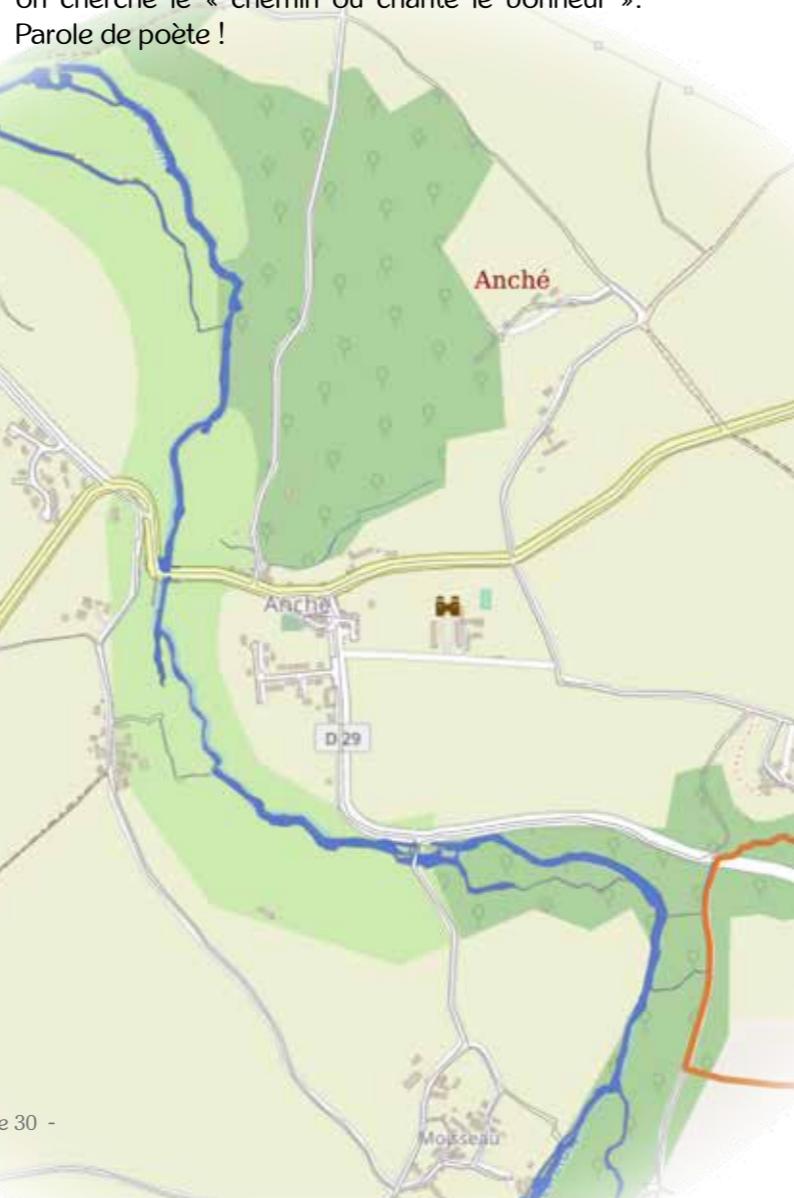
LE RAYON DU CONFINEMENT

M. Télescope

Pendant le deuxième confinement je profitais du rayon d'un kilomètre pour prendre l'air et admirer le paysage qui avait changé d'aspect depuis le printemps. Ce fut un plaisir et une joie de marcher et de regarder les champs dont la terre était fraîchement retournée. Les moissons étaient terminées et les champs avaient été ressemés de cultures d'hiver grâce à la polyvalence des céréaliers : les maîtres actuels des « quatre saisons » n'ont rien à voir avec Vivaldi ni les fameux marchands des quatre-saisons chers à Emile Zola. Blés, orge, seigle ou avoine émergeaient et le vert tendre des feuilles préfigurait les moissons de 2021. Parole de poète !

Le rayon kilométrique imposé par le gouvernement ne m'autorisait pas à aller jusqu'à La Cluzaudière ni à Villenon mais Moisseau et Le Couyou étaient possibles tout comme Le Plessis mais pas Les Plantes, ni Le Courtioux ni Fonsalmois. La carte dessinait en un cercle parfaitement tracé les coins où je pouvais déambuler en toute légalité pour faire de l'exercice physique individuel. Etaient autorisés le tour du Sainfoin, du Reclus et de la Barrière et le retour via le Gâte Pénible, Derrière le Parc et le Près de l'Estave ; je pouvais éventuellement pousser jusqu'à la Motte du Chat mais avec obligation alors de continuer par Les Grands Paturaux. De l'autre côté du Clain un tour plus long était autorisé à travers champ via Le Champ Froid, les Perchées, Les Sablières et la Brousse au Prêtre, Les Grands Terriers, Aux Chemins des Monts, Le Champ Rouge et Le Grand Ormeau. Cependant La Vallée Grelet, La Brousse Cormellière et La Mort à Martin étaient interdits.

Sur « ces chemins que prenaient les ancêtres » (André BEGUIER) ils nommaient en détail tous les aspects du paysage ; déjà on allait moins loin



DAMIER

La harpe du soleil
A jeté ses accords,

Foisonnement rougi
Sous la flambée du ciel,

Les arbres ont rallumé
Leurs candélabres d'or,

Dans un tango les feuilles
Bercent le vent du Nord

Nous marchons tous les deux
Dans le parc à Oissel.

Je regarde tes yeux,
Mon Dieu, que tu es belle !

La pluie a chamboulé
Les chemins de l'automne.

Je retiens dans ma main
Ta main et je frissonne.

La tresse de nos doigts
Ne se déliera plus.

Je sens contre ma joue
Tes cheveux de velours.

Nous serrons contre nous
Le cœur de notre amour.

Les arbres ont rallumé
Leurs candélabres d'or.

Et le tango des feuilles
Berce le vent du Nord.

Oissel, septembre 1969

POÈMES D'ANCHÉ & D'AILLEURS

ANDRÉ BÉGUIER

DE CE TEMPS QUI N'EST PLUS

Est-ce une nuit exacte qui revient en moi ?
Ce pas des grands chevaux revenant des labours ?
Bruit de glèbe blessée, de glaise grasse, pure,
Modelée à mes lèvres et à mes doigts de fièvre.

Chants des mots, je vous jette à l'étaie où l'on égorgé
Les bêtes de somme, pour vous façonner.
La chair et l'humus ont des nacres bleues,
Pareilles à nos yeux, pareilles à nos lèvres.

J'ai griffé par hasard l'ombre des archipels,
Qui dérivaient au temps de l'horloge solaire.
L'inclinaison des ombres se hâte vers la nuit
Et j'essaie d'entrevoir les troupeaux qui s'avancent.

L'ami glisse ses mains sur le cou d'un cheval,
Tous les deux s'accompagnent sous l'arcade du vent,
La buée de leur souffle enveloppe les pas,
Ils meurent tous les deux sous l'assaut des étoiles.

Des paroles paisibles remontent de l'amour,
Aux cadences des pas enfouis dans la terre.
L'églantine a fermé son regard d'épagneul
En implorant le chant surgi de l'horizon.

1962-1964

VAGABONDAGE

Si j'étais le rêveur qui sans cesse repose,
Qui laisse ses pensées aller à la dérive,
Je serais le cocon et ma métamorphose,
Un papillon géant venu d'une autre rive.

Si j'étais le penseur qui rêvasse sans cesse,
Qu'on accuse souvent d'être dans les nuages,
Je n'aurais rien appris de tous ceux qui professent
Qui inculquent les mots, la forme, le langage.

Si j'étais parolier de nouvelles chansons,
Je chercherais des mots qui doucement murmurent,
Afin que l'harmonie ensorcelle les sons
Qui soulèvent les foules qui battent la mesure.

Si j'étais le gardien d'un immense troupeau,
J'irais de la vallée à la haute montagne,
Ecouter les refrains que ramène l'écho
De l'ensemble des voix que les vents accompagnent.

Si j'étais la main sûre du peintre sur sa toile,
Je choisirais ailleurs de nouveaux paysages,
Nichés dans la banlieue lointaine des étoiles,
Il me faudrait partir pour un très long voyage.

Si j'étais le servant d'une fée lumineuse,
Je l'accompagnerais dans sa magnificence,
Avec ce geste large et lent d'une semeuse
Qui répandrait sur terre la corne d'abondance.

Si j'étais chaque jour ce que je voulus être,
Tout semblerait facile à ces nouveaux destins,
A peine réveillé je semblerais renaître
En faisant quelques pas encore incertains....

....Ebloui je dirais en ouvrant ma fenêtre,
« Voilà mon plus beau jour et mon beau matin ».



10/06/1975

page 32

CARROUSEL

Au tourniquet
Tourne l'espace
On voit en face
La folie.

Sur les dragons, laids, des légendes
On voit passer la farandole
Cheveux au vent et têtes folles.

Tourne le vent
Tourne la vie
Et les enfants sur les manèges.

Il y a de la fausse neige
Sur la montagne de Russie
Et un train qui fait trop de bruit.

Tourne la tête
Tourne la terre
Tout ce monde
Et tout cet enfer.

Sur le soleil du carrousel
On fait tourner les demoiselles.

Au tourniquet
Tourne l'espace
On voit en face la folie.

Le circus et ces mille-pattes
Les toboggans de l'inconnu
Dans les décors en carton-pâte.

Tourne le vent
Tourne la vie
Et les enfants sur les manèges.

Croient toujours à ce sortilège
Un vrai train qui s'en va sans bruit
Tandis que tombe la vraie neige
Sur la montagne de Russie.

EFFLEUREMENT

Je cajole tes mains,
Doucement sous la lampe.
Tes longs doigts fuselés
Montent vers mon visage,
Ecartent des cheveux
Grisonnants sur mes tempes,
Où les années passées
Ont tracé leur sillage.

Je suis pris dans le piège
Emanant de toi-même-
C'est comme un sortilège
Qui enchanter les heures,
Des averses de pluie,
Des averses de neige,
Des pétales de roses,
Qui me charment sans bruit
Et doucement se posent.

Nous, nous sommes perdus
Dans les champs de lumière,
Puis, dans les grandes nuits
Qui gardent les secrets.
Nous les cachons en nous
En fermant nos paupières,
Dans un léger froufrou,
Au chaud, bien calfeutrés.

Nous sommes le présent
Au comptage des heures,
Dans l'espace et le temps
Qui n'ont pas de mesures.
Nous avons des chemins
Qui nous viennent d'ailleurs
Où tous les lendemains
Sont toujours au futur.

Et à l'instant présent,
Doucement sous la lampe
Tes longs doigts fuselés
Montent vers mon visage,
Ecartent des cheveux
Grisonnants sur mes tempes
Où les années passées
Ont laissé leur sillage.

09/10/79

LE CHEMIN DU RETOUR

Revenant de l'arrière mes souvenirs d'enfance
Remémorent en moi des chemins parcourus.
Aux alentours de moi je sens mille fragrances
Que depuis très longtemps je croyais disparues.

L'éventail des chemins s'entrouvre dans les bois,
Ce sont de longs sentiers qui serpentent et succombent
Sous le poids des ramées qui flanchent et se déplient
Elles me saluent bien bas, comme dans le grand monde.

Il y avait tout près du lieu de ma naissance
Un chemin qui allait vers la petite gare.
Nous y marchions gaiement bercés de nonchalance
Au long des hautes haies secouant les brouillards.

Il y a ces chemins que prenaient les ancêtres
Qui gardent leurs secrets enfouis sous la terre ;
Car ceux qui vivaient là dans le calme champêtre
Conservait pour toujours leurs âmes sédentaires.

Ah ! Oui, ces chemins-là étaient pleins d'espérance
Car le ciel était bleu, car la route était blanche
Car les labours profonds irisés de luisance
Avalaient le soleil fier et doré sur tranche.

A l'intérieur de nous le sang de nos artères
Nourrit d'autres chemins finement dispersés
Lors, ils sont la vie même qui garde ses mystères
Au plus profond de nous, le présent, le passé.

Je revois de ma vie les différents parcours
Ceux qu'on avait prévus et ceux où l'on trébuche,
Les chemins de la vie, mes joies et mes amours,
Ses tristesses parfois toutes semées d'embûches.

C'est sur ce long parcours que reviennent mes pas
Pour y trouver repos et le parfum des fleurs.
Abandonner la ville, ses frasques, ses appâts
Aller sur ce chemin où chante le bonheur.

Mars 2018

UN EUROPÉEN AU XVIII^{ÈME} SIÈCLE, FRANÇOIS MAURICE COMTE DE LACY : FRANCE, IRLANDE, RUSSIE, AUTRICHE.

Patrick Gormally



Wikipédia. Franz Moritz Graf von Lacy, Austrian field marshal. Oil on canvas portrait, Heeresgeschichtliches Museum Wien

Entre 1169 et 1171 Henri II d'Angleterre, Duc de Normandie et époux d'Aliénor d'Aquitaine envoya des soldats dans le sud-est de l'Irlande au secours d'un prince local empêtré dans des problèmes conjugaux. Parmi les Normands on comptait les descendants d'un certain Robert d'Anché et de la famille de Lassy, porteurs du nom d'une ancienne commune du Calvados (Lassy). Les premiers sont devenus les Hankey et les de Lassy sont devenus de Lásá en langue irlandaise. En 1690 un certain Peadar de Lásá/Peter de Lacy/ Piotr Petrovitch Lassi, 13 ans, participa au siège de Limerick et émigra en France avec son père et son frère à la suite de la défaite des catholiques par Guillaume d'Orange contre Jacques II d'Écosse à la bataille de la Boyne. Ils rejoignirent la Brigade

irlandaise de Louis XIV, les aînés laissèrent la vie en Italie et Pierre repartit chercher sa fortune en Autriche avant de débarquer en Russie où il entra au service de l'armée russe en 1697. Blessé plusieurs fois, colonel à 28 ans il fit campagne en Suède, fut promu général et nommé gouverneur de Riga, combattit en Pologne au service de l'impératrice Anne 1^{ère} de Russie et en Allemagne (contre les Autrichiens) avant de remporter plusieurs victoires en Crimée lors de la guerre russo-turque. La paix revenue et honoré du titre de comte par l'Empereur Charles VI il retourna en Livonie dont il était le gouverneur. Deux ans plus tard en 1741, lors de la guerre de Suède et devenu commandant en chef de l'armée de l'Impératrice Élisabeth 1^{ère} de Russie, il fut victorieux à Vilmanstrand et en Finlande avant de revenir à Riga comme gouverneur de la Livonie (Estonie et Lettonie) où il décéda en 1751.

Son fils, François Maurice de Lacy, en allemand Franz Moritz von Lacy (1725-1801), né à Saint-Pétersbourg, fit des études militaires en Allemagne avant d'entrer au service de Marie Thérèse, Impératrice d'Autriche et mère de Marie-Antoinette. Blessé plusieurs fois il monta en grade et devint maréchal avant de tomber en défaveur par manque de victoires. Le futur Empereur Joseph II s'attacha à de Lacy et lui confia la réforme de l'armée dont il modifia profondément l'organisation, le recrutement et le code juridique. À la suite d'un séjour en France pour raisons de santé il repassa à l'action en Bavière et ensuite contre la Turquie avant de se retirer, usé et fatigué, dans son château de Neuwaldegg à Vienne.

Joseph II lui écrivit à la veille de sa mort en 1790 à l'âge de 48 ans :

Mon cher maréchal Lacy !

Ma main tremblante ne me permet pas à elle seule d'écrire ces quelques lignes de ma propre main ; je dois donc me servir de celle d'un autre, car je vois s'approcher à grands pas le moment qui doit nous séparer à jamais. Je serais très ingrat si je devais quitter ce monde sans vous montrer, mon cher ami, les sentiments de gratitude que je vous dois à tant d'égards et que j'ai eu le plaisir d'affirmer à la face de la terre entière. Oui, si je suis devenu quelque chose dans le monde, je vous remercie, car c'est vous qui m'avez éduqué, qui m'avez éclairé, qui m'avez appris à connaître les gens, et toute l'armée vous doit aussi son éducation, sa renommée et sa réputation. La certitude de vos conseils en toutes matières, le dévouement personnel qui m'a été témoigné, qui n'a été ébranlé par aucun événement, grand ou petit, tout cela, mon cher Field Marshal, me rend incapable de vous donner une preuve suffisante de ma gratitude.

J'ai vu vos larmes couler autour de moi ; les larmes d'un grand homme et d'un sage sont les plus belles excuses. Recevez mes adieux pour cela en vous embrassant tendrement.

La seule chose que je regrette de quitter dans le monde est le petit nombre d'amis, dont vous êtes certainement le premier. Souvenez-vous de moi, votre ami et allié le plus sincère.

Joseph.

(Traduit avec www.DeepL.com/Translator, version gratuite).

Le château de Neuwaldegg et le parc Schwarzenberg (Vienne)

En 1781, le maréchal Franz Moritz von Lacy acheta une propriété à Ottakring, Vienne sur la colline de Predigtstuhl afin d'y construire un château mais il cédera tout à un ami, l'ambassadeur de Russie. Aujourd'hui un hôtel cinq étoiles occupe les lieux, le Schloss Wilhelminenberg.

En 1765 il avait acheté le château baroque de Neuwaldegg, entrée ci-dessous à gauche, au n° 5 de la rue Waldegghofgasse (rue du Château de Waldegg) au nord-ouest de Vienne, entouré de terrasses et situé entre deux collines boisées.





Pendant plus de 30 ans von Lacy aménage les jardins qui s'étendent sur plusieurs kilomètres, *ci-dessus*, de la forêt viennoise, aujourd'hui une jolie banlieue où on peut constater que la 2CV, fleuron de la culture automobile française est à l'honneur, *ci-contre*.

De Lacy fait de sa propriété le premier jardin paysager et un des plus beaux jardins du pays à l'époque. Devenu la propriété des Schwarzenberg le jardin et son allée de 2.2 km furent achetés par la ville de Vienne pour faire un jardin public de loisirs entouré de forêts et de prairies.



Le mausolée de von Lacy, *ci-contre*, sous forme d'un temple classique se trouve dans les bois, entouré d'arbres et accessible par un chemin de pierres escarpé.

La plaque commémore von Lacy et son neveu, il était célibataire.



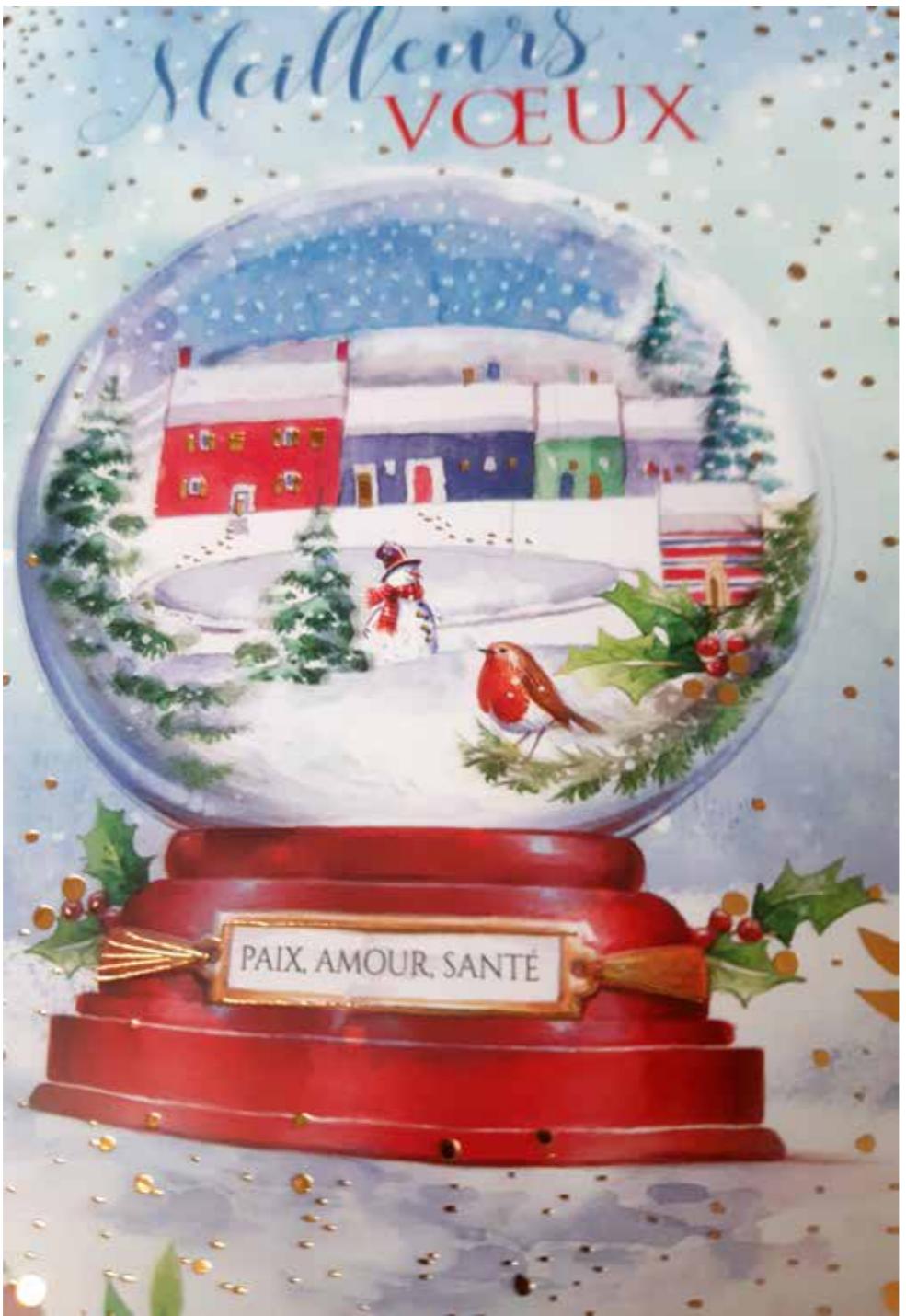
Au centre de Vienne, entre le Kunsthistorische et le Museum d'histoire naturelle se trouve la statue de 20 m de l'Impératrice Marie Thérèse entourée de quatre nobles à cheval derrière lesquels se tiennent des généraux et des grands compositeurs de son règne dont Mozart. Franz Graf Moritz von Lacy est en arrière-plan du duc de Liechtenstein à cheval. Il est le premier à gauche au dernier plan de la photo. Comme von Lacy, d'origine irlandaise, française et russe, et comme bien des Viennais, l'enfant au premier plan est d'origine multiple, irlandaise, autrichienne et française. Ainsi la nouvelle Europe ressemble plus qu'on ne pense à celle du XVIII^{ème} siècle !

Vive Vienne ! Vive l'Europe !

[PG]



Martine MOUSSERION, Maire,
et le Conseil Municipal d'ANCHE
vous présentent leurs
"MEILLEURS VŒUX" pour une année 2021
douce, sereine et apaisée,
meilleure et moins éprouvante que la précédente.



Imprimé par l'imprimerie **Raveau**, Couhé

